

ABONNEMENT
Par année... \$5.00
Pour six mois... 3.00
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.70
Tous les jours... 0.10
Trois fois par semaine... 0.30
Une fois la semaine... 0.20

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 24 Juillet 1885
ALLONS-Y TOUS!

C'est ce soir, à 6 heures, que doivent arriver à la gare Union les francs-tireurs d'Ottawa.

Nous demandons instamment à chacun de se rendre sur les lieux pour leur souhaiter la bienvenue et leur servir d'escorte triomphale.

FORCE A SUPERBE, MERCY A FAIBLE

La vieille cité de Champlain a noblement fêté le retour de ses fils, les vaillants volontaires du 9ème bataillon. Ce n'était certes pas, d'ailleurs, dans cette ville française et hospitalière par excellence, que l'on pouvait s'attendre à rencontrer de la froideur et de l'ingratitude en une pareille occasion.

Pour notre part, nous voudrions redire ici tout ce qui s'est accompli là bas, tous les nobles accents par lesquels on a salué le retour de ces braves du 9ème, qui sans hésitation, il y a six mois, abandonnaient leurs foyers, leur familles, leurs occupations, pour aller se battre au Nord-Ouest, dans un pays sauvage et contre de barbares ennemis.

Nous l'empruntons à M. Faucher de St Maurice, le sympathique orateur que la population française d'Ottawa a déjà eu l'occasion d'apprécier et d'applaudir. Répondant à la santé de la presse, le député de Bellechasse a dit :

Si jamais la Presse a eu l'occasion de s'enorgueillir de sa mission, c'est surtout en pareille occurrence. Oui, — et comme président honoraire du syndicat honoraire de la presse associée de la Province de Québec, je suis heureux de vous le dire, — la presse est fière de vous mon colonel, fière de vos officiers, de vos sous-officiers, de vos soldats.

Elle vous a applaudi quand vous êtes partis. Elle a dit à tous ceux qui ne vous connaissaient pas quel était l'énorme sacrifice que la patrie faisait en ce séparant de vous. Elle a pleuré vos morts, Marois et Blais. Elle a applaudi au courage du lieutenant Chiniqué qui servait ailleurs, elle a raconté la vaillance du lieutenant Oscar Pelletier, de ce glorieux blessé que nous avons vu hier embrassé par sa mère, qui a le droit d'en être fière autant que son autre mère, la Patrie!

Aujourd'hui la presse vous accueille de nouveau : elle est prête à dire vos exploits et vos travaux. Elle est prête à dire que sans vous, sans votre fermeté, une région habitée par les Indiens les plus guerriers et les plus redoutables du Nord-Ouest, pouvait se soulever. Elle est prête à dire à l'histoire, ce qu'ont fait vos frères d'armes du 65e, les marches et les contremarches, les combats, la valeur de Beauséjour, de Hughes, la mort de Valiquette, de Manolly, de Charpentier, les blessures de Doucet, d'Asselin, de Moisan — et j'en passe — la mort du grand et brave colonel Williams, du capitaine French, la manière dont le général Middleton s'est conduit.

La presse vous a vus partir. Elle vous a vu revenir. En vous applaudissant hier, le Canadien avait bien le droit de dire :

"En les regardant passé on sentait passer la patrie, la patrie qui sait se dévouer, la patrie qui sait souffrir, la patrie qui sait mourir."

Officiers, sous-officiers et soldats du 9ème, il me reste maintenant un devoir à remplir, c'est celui de vous lire une lettre que le Secrétaire d'Etat m'a chargé de remettre à votre colonel.

Québec, 18 juillet 1885.

Mon colonel et mon cher collègue,

Je pars pour la France où je vais essayer de retrouver la santé.

Avant de quitter notre cher Canada, j'ai à vous dire, à vous mon colonel, à vos officiers, à vos sous-officiers et à vos soldats combien je me sens ému pour tout ce qu'ils ont fait pour le pays. Vous et les vôtres, vous avez quitté vos familles, sans nul autre souci que celui du devoir militaire.

Vous n'avez pas craint les neiges, les pluies, les intempéries des saisons, la maladie. Vous vous êtes dit :

Per vias rectas.

Vous avez fait votre devoir.

Je vous en félicite. Vous n'avez pas manqué aux traditions des Voltigeurs de Salaberry. Vous vous êtes noblement conduits. Le pays entier va vous acclamer à votre entrée triomphale dans Québec. Je serai alors sur l'océan, mais si la pensée d'un homme qui aime son pays et voudrait mourir pour lui, peut être de quelque chose aux braves du 9ème de Québec, dites leur que je les applaudis de tout cœur, et que j'espère vivre assez longtemps pour lire la belle page que l'histoire va leur consacrer.

Le résultat de votre rude service sera immense, parce que la noble conduite de votre bataillon a mieux réussi que les protestations les plus éloqu Coast à éteindre les préjugés qui peuvent exister parfois, d'une manière inexplicable entre diverses races.

Vous avez prouvé que nous sommes des braves, et avant tout de loyaux sujets de Sa Majesté.

Avec ce dossier écrit de notre sang le plus pur, nous pouvons faire, dans notre mépris, reculer jusqu'au ruisseau les quelques individus tentés de battre monnaie au nom d'un fanatisme, qui du reste n'a pas d'écho dans ce pays. Plus vous avez été vaillants, plus vous avez le droit de mépriser les détracteurs, et plus vous verrez se cimenter l'union entre les gens de cœur qui composent la majorité des deux nationalités dans notre pays. Après tout, le devoir, quelque dur qu'il puisse être, est encore la carrière la plus douce ; et nous sommes habitués, dans la province de Québec à le comprendre ainsi depuis longtemps. Vous en êtes l'exemple vivant, vous et les hommes du 9e bataillon, et je vous en félicite de tout mon cœur.

Croyez-moi, mon cher colonel, Votre toujours dévoué, J. A. CHAPLEAU.

A. G. Amyot, M. P., lieutenant-colonel du 9e Voltigeurs de Québec.

Officiers, sous-officiers et soldats du 9ème, vos armes portent la croix de saint-Louis. Bientôt vous aurez la médaille commémorative du Nord-Ouest. Tous ceux qui vous rencontreront portant ce souvenir de campagne, s'inclineront avec respect devant vous en disant :

"Ces hommes n'ont pas menti à la devise du colonel de Salaberry, à la devise des Voltigeurs de Québec :

Force à superbe, Merci à faible.

Les citoyens de Sainte-Rose, comté de Laval, préparent une magnifique réception à leur député, le colonel Ouhmet.

Dimanche prochain, après la grand-messe, ils lui présenteront une adresse, et, lundi soir, il y aura illumination du village, procession aux flambeaux, et feu d'artifice dans les îles, près du pont Béland.

Chapeaux pour dames à moitié prix. A. C. Larose.

TRES-JUSTE

M. Ferdinand Gagnon publie sous sa signature, dans son excellent organe le Travailleur, des remarques très-justes et qui pourraient avec profit servir de sujet de méditation à plusieurs.

Nous citons :

Nous lisons dans les journaux de Québec :

"MM. Chas. Langelier, J. Martin et A. Fontaine partiront, à la fin de la semaine, pour aller dans les centres Canadiens des Etats-Unis, afin de prélever des souscriptions pour subvenir au frais de la défense de Riel. Il est probable que Gabriel Dumont les accompagnera."

La défense de Riel coûtera \$3,000 environ, et il faut s'adresser aux Canadiens émigrés pour prélever une partie de cette somme !!! C'est faire injure à l'esprit charitable des Canadiens-Français de la Province de Québec.

Les Canadiens émigrés ont d'autres œuvres qui requièrent leur coopération, et le temps de gêner qu'ils traversent ne leur permet pas de jeter l'argent par les fenêtres.

Ils ont certes montré leurs sympathies pour Riel et les Métis en 1874 et 1875, dans de nombreuses assemblées et en signant des mandats d'amnistie. La présente lutte, pour être plus sanglante que celle de 1869-70, n'est pas aussi justifiable, et l'attitude de Riel n'est pas propre à lui attirer des sympathies.

Nos associations nationales, nos paroisses ont d'autres œuvres à soutenir des œuvres religieuses, patriotiques et locales. Et les Canadiens de la Province de Québec doivent être assez généreux pour subvenir aux frais de défense de Riel, sans que les pauvres émigrés soient invités à coopérer.

Les trois délégués de Québec devront être reçus avec la plus grande courtoisie. C'est si rare que l'on pense à venir nous visiter à Québec, il semble même que l'on ne nous rend visite que lorsqu'on a besoin de nous. Recevons les délégués avec courtoisie, mais ayons assez de fermeté pour leur faire comprendre que leur tournée de quête ne doit pas être encouragée.

Ayons le courage de dire : Non. Ce n'est pas quand l'industrie est stagnante, que les grèves se succèdent, que nos écoles sont à bâtir, nos églises à payer, que nous pouvons faire en partie ce que nos frères du Canada devraient faire en tout. Nous faisons nos œuvres religieuses sans demander assistance et nous sommes plus pauvres que les habitants du Canada, il n'est pas juste que nous soyons appelés à contribuer à la défense d'un homme contre lequel nos frères du Canada ont été se battre. Au Canada, on semble hésiter à se prononcer, et à plus forte raison, doit-on hésiter à le faire aux Etats-Unis. Si c'est l'affaire d'un parti politique qu'on veut pousser, nous ne sommes d'aucun parti politique et nous n'en devons encourager aucun. Pour toutes ces considérations, nous croyons devoir dire à nos lecteurs et amis : Recevez courtoisement les délégués de Québec, mais n'allez pas les encourager dans leur tournée de quête.

LE GENERAL MIDDLETON

Madame Middleton, dit l'Evening, dans une lettre à ses sœurs, hier, annonce que le général sera à Montréal vers la fin du mois. Le capt. Doucet, aide de camp du général est maintenant en voie de convalescence. Tout danger d'amputation est passé. Il sera bientôt sur pieds. Le général n'avait pas voulu jeter l'alarme dans la famille du capitaine, mais il est certain que le capitaine Doucet a été pendant 6 jours entre la mort et la vie.

Chapeaux pour dames à moitié prix. A. C. Larose.



PROCLAMATION!

Aux Citoyens d'Ottawa,

Les Volontaires du Nord-Ouest arriveront à six heures demain soir, vendredi, 23 juillet 1885.

Les corps militaires de la capitale, le Maire et le Conseil de Ville feront le rencontre et les recevoir à la gare avec tout l'honneur qu'ils méritent, puis la foule se formera en procession.

Le cortège triomphal s'avancera alors par la rue Broad jusqu'à la rue Wellington, qu'il parcourra dans toute son étendue pour se rendre à l'esplanade des édifices parlementaires où une adresse de bienvenue sera présentée aux Francs-Tireurs par le Maire, au nom de la Corporation, tandis que Mme McDougal leur offrira un drapeau. Après cette double présentation, le cortège reformera ses rangs et se rendra à la Salle des Exercices Militaires où l'honorable Ministre de la Milice et d'autres membres du gouvernement adresseront la parole aux Volontaires.

Les sociétés nationales et autres et les citoyens sont particulièrement priés de se former en procession des deux côtés de la rue Wellington, à partir de la résidence du Dr Hill jusqu'à la tour des édifices parlementaires, et de prendre rang dans le cortège à mesure que s'avanceront les corps militaires et le personnel de la représentation civique.

Les citoyens d'Ottawa, dans quelque partie de la ville qu'ils habitent, sont respectueusement requis par les présentes de décorer leurs résidences et places d'affaires de drapeaux, bannières, et autres insignes, afin de contribuer aux frais de la démonstration de demain une grande et mémorable chose.

Donné sous mon seing ce vingt juillet, A. D. 1885.

F. W. McDUGAL, Maire.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

DIEU SAUVE LA REINE !!!

ON DEMANDE

Deux cuisiniers pour une barge et un remorqueur. S'adresser chez S. T. Easton, No. 185, Bassin du Canal.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes

A VENDRE DE SUITE

VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix? VEZ-NOUS VOIR.

VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégante FLEURS? VEZ-NOUS VOIR.

VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS? VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock

Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

Mlle A. McDONALD

Ci-devant de la maison Beckett & McDonald, à certainement

L'assortiment le plus complet et des mieux choisis D'ARTICLES DE MODES! Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant. 521 RUE SUSSEX.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

Photographies GRANDE REDUCTION

UN MOIS SEULEMENT Photographies grandeur CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 1884. 1 an.

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1881. 1 an

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAME-DI, le 25 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Pontres en plaques d'acier, pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada," pour la fourniture et la pose des Solives en fer laminé et des Pontres en plaques d'acier nécessaires pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada. On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 6me jour de Juillet et les jours suivants. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. GOBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 Juillet 1885

LA PROTECTION SANS EGALE

ISAIE DAZE Manufacturier (ET) Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DÉTAIL COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRICATION DES CHAUSSURES.

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit :

Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes Les meilleurs matériaux sont employés. Satisfaction garantie. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

ISAIE DAZE, Propriétaire. 16 mai 84. 1 an.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884. 1 an